

Fétiche

Thomas A Sebeok

Volume 21, Number 3, Winter 1989

La culture et ses signes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500880ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500880ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sebeok, T. A. (1989). Fétiche. *Études littéraires*, 21(3), 195–209.
<https://doi.org/10.7202/500880ar>

Article abstract

The definition of « fetish » and its usage in anthropology. Fetish in psychology and sexology. Fetish in semiotics: a sign; an indexical sign; a metonymical indexical sign generally viewed as a synecdoche and associated with iconic and symbolic elements.

FÉTICHE

thomas a. seboek

I – Le terme « fétiche » et son utilisation en anthropologie

Le terme « fétiche », nous apprend le *Dictionnaire d'Oxford*, fut emprunté directement au substantif portugais *feitico*, « charme, sorcellerie » (cf. aussi esp. *hechizo*, dérivés tous deux du latin « factitius », signifiant « artificiel, fabriqué avec habileté »). À l'origine, on employait le terme pour désigner tout objet utilisé comme talisman, amulette ou autre moyen de jeter un sort par les indigènes des côtes de Guinée et des régions avoisinantes, ou encore comme des objets « qu'ils considéraient avec une crainte superstitieuse ». Les marins portugais auraient inventé le terme au quinzième siècle, lorsqu'ils s'aperçurent de la vénération manifestée par les Africains de la côte occidentale pour ces objets qu'ils portaient sur eux. La première allusion en langue anglaise, selon le *Dictionnaire d'Oxford*, se trouve dans un ouvrage écrit en 1613 par Purchas, *Pilgrimage* (VI, xv, 651) : « Là-dessus se trouvaient de nombreux anneaux de paille appelés *Fatissos* ou *Dieux*. »

Les anthropologues, suivant Ch. de Brosses¹, commencèrent à utiliser le terme « fétiche » dans le sens plus large d'un objet

inanimé adoré par les « sauvages » en raison des pouvoirs magiques qu'ils y croyaient inhérents, ou parce qu'il était animé par un esprit. Dans un sens encore plus large, le terme désignait un objet que l'on vénérait d'une manière irrationnelle.

En 1869, Mac Lennan, qui élaborait la théorie du totémisme, inventa également la formule célèbre : le totémisme est le fétichisme plus l'exogamie et la descendance matrilineaire².

Par la suite, Van Wing donnera au fétiche cette définition plus élaborée, qui est particulièrement intéressante pour nous en raison de l'usage qu'elle fait, relativement précoce dans ce contexte, de l'opposition métaphore/métonymie : « Le fétiche *nkisi* est, chez les Kongo orientaux, un objet artificiel comportant des éléments métaphoriques empruntés aux trois règnes naturels : herbes qui égratignent, blessent ou guérissent ; feuilles, écorces, racines qui guérissent ou tuent ; becs et ongles, plumes, cornes, dents, queues et poils d'animaux divers, etc. L'élément vital (métonymique) d'un *nkisi* est une argile prise au fond d'une rivière ou d'un étang, séjour des esprits des morts ; cette opération fixe l'un des esprits dans le charme, lui conférant son pouvoir effervescent³. »

Le *nkisi*, note-t-il, assure la protection de son propriétaire, le lien qui les unit est magique : « uni à lui par un lien de maître à sujet. » En deux phrases il résume la situation : « La gloire du *nkisi*, c'est d'avoir un maître en vie./Le chef a son autorité, le féticheur a la sienne. »

Cependant, environ dix ans plus tard, Herskovits fera l'objection suivante :

Un des termes utilisés pour les porte-bonheur est « fétiche », et aucun terme n'a été la source de plus de confusion que « fétiche » et celui qui l'accompagne souvent, « fétichisme ». Ils dérivent du portugais *feitiço*, « quelque chose de fabriqué », et furent utilisés par les premiers voyageurs portugais pour désigner les charmes et les images des peuples africains. Je fais mention ici de ces termes parce qu'on les rencontre si souvent dans les écrits sur le sujet, comme lorsqu'on dit par exemple que « le fétichisme est la religion de l'Afrique ». Si on les utilise, ce devrait être dans le sens de « porte-bonheur » et de « magie » ; mais il vaudrait mieux les omettre dans toute discussion sur les moyens que possède l'homme de contrôler le surnaturel⁴.

Malgré cette objection, une manière fructueuse de classer les religions s'est avérée être de poser à propos de chacune d'elles la question : « Où cherche-t-on principalement le divin

(l'objet de « réponses » religieuses) et quel genre de réponses suscite-t-il principalement ? » Selon ce principe de classement, on peut diviser les religions (comme le fait explicitement Alston⁵ suivant une suggestion de William James et bien que Auguste Comte et Charles de Brosses aient interprété spécifiquement le fétiche comme un fondement pour leurs théories concernant l'origine de la religion) en trois groupes principaux : religion sacramentale, prophétique ou mystique.

Dans la religion sacramentale, on dit que le divin se cherche surtout dans les choses, conçues comme capables de capter des forces naturelles — dans des objets inanimés tels que des bouts de bois, des reliques de saints, des statues et des croix ; ou la nourriture et la boisson, comme le pain, le vin ou l'eau baptismale ; ou dans des êtres vivants tels que l'animal totémique du groupe, la vache sacrée, l'arbre sacré ; ou dans des processus tels les mouvements de la danse sacrée. Dans des formes très primitives de la religion sacramentale, lorsque l'objet lui-même, qui peut posséder de par sa nature une existence animée, est considéré comme un fétiche par les premiers anthropologues, un tel fétiche pouvait être utilisé de façon à produire des effets positifs — pour guérir une maladie, par exemple — et même pour susciter une disposition érotique, c'est-à-dire pour affecter et modifier des relations sociales « naturelles ».

Manifestement, c'est cette dernière caractéristique attribuée au fétiche qui fut à l'origine de l'adoption du terme dans le discours clinique et ensuite légal pour décrire l'accroissement de l'activité sexuelle chez un individu en présence d'un type d'objet qui, pour d'autres, ne possède aucune connotation sexuelle (paraphiliaque) compulsive, ou en tout état de cause, de très peu d'importance. Gebhard considère à juste titre « toute la question du fétichisme comme un phénomène à gradations. Au bout de l'échelle, l'on constate une légère préférence pour l'objet-fétiche ; ensuite il y a une préférence marquée ; puis suit le degré où l'objet-fétiche est nécessaire pour l'activité sexuelle ; au dernier échelon, l'objet-fétiche se substitue à un partenaire sexuel vivant⁶. » Nous pouvons déjà dire que le classement par degrés est le seul procédé qui produit du sens lorsqu'on considère le sujet du point de vue sémiotique.

La notion de « fétichisme des commodités » est devenue l'un des concepts et des slogans cardinaux de l'héritage marxiste

appliqué à l'analyse des relations entre les hommes et les produits ou entre les valeurs d'usage et les valeurs d'échange. Geras en voit l'origine dans la distinction plus fondamentale entre l'« essence » (c'est-à-dire les relations sociales « réelles ») et l'« apparence » (la manifestation extérieure de ces relations). « C'est parce qu'il n'existe à l'intérieur de la société capitaliste, écrit-il, une sorte de rupture interne entre les relations sociales qui existent et la manière dont elles sont vécues, que celui qui étudie cette société est confronté à la nécessité de construire la réalité en opposition avec les apparences. Ainsi on ne peut plus considérer cette nécessité comme une importation arbitraire dans l'appareil technique propre à Marx, ni comme quelque chose qu'il aurait tout simplement extrait des sciences pré-existantes... [on voit qu'il] mène, par un raccourci, au cœur même de la notion de fétichisme⁷. »

Bref, investir une commodité de pouvoirs qui n'y sont pas présents ou inhérents, c'est l'élever au statut d'un fétiche. C'est ainsi que l'argent, ou le capital en général, en vient à être « fétichisé ». Jhally — qui étudie le fétichisme dans la publicité télévisée et écrite — a récemment reformulé ce processus en termes quasi-sémiotiques de la manière suivante : « Le fétichisme consiste à voir la signification des choses comme une partie inhérente de leur existence physique alors qu'en fait cette signification est créée par l'intégration de ces choses dans un système de signification⁸. » Baudrillard avait déjà fait une remarque similaire en soulignant que c'est la sanctification du système en tant que tel, « la commodité en tant que système » qui renforce « la fascination fétichiste⁹ ».

Traduction de Janice Deledalle-Rhodes

II - Le fétiche en psychologie et en sexologie

Le livre du psychiatre-expert Richard Von Krafft-Ebing, *Psychopathia sexualis* paru en 1886, contenait la première collection systématique de données relatives au fétichisme « pathologique ». Ce texte parvint à exercer une grande influence, funeste et apparemment perpétuelle, sur la vision du sexe comme pervers et dégoûtant. Il présenta le tableau complet des crimes sexuels et des variations ou des déviations sexuelles qu'il considérait comme basées sur des défauts génétiques.

D'aussi loin que j'aie pu remonter, c'est Krafft-Ebing qui fit le premier référence à la notion de fétiche précisément comme une de ces « perversions », — c'est-à-dire, comme quelque chose qui exige la honte et la sanction sociale pour le contrôler. D'après sa description, un fétiche est un objet non humain — une partie du corps ou quelque chose de contigu, tel un vêtement — qui sert d'incitation à l'excitation sexuelle et à l'orgasme. Le médecin allemand considérait en fait tous les actes autres que le coït conjugal ayant pour but la procréation et tous les substituts aux rapports vaginalo-péniens — tels le voyeurisme, l'exhibitionnisme, le travestisme, le sadomasochisme, etc. — comme des « perversions » sujettes à châtement.

La méthode de Krafft-Ebing est illustrée dans son exposé d'un cas de fétichisme des cheveux¹⁰. Un garçon âgé de 17 ans regardait un spectacle dans le jardin des Tuileries, lorsque, d'après ce que rapporte cette histoire, il s'approcha d'une jeune fille « dont il fit rouler entre ses doigts les cheveux, silencieusement, amoureuxment, si doucement qu'elle ne s'en aperçut même pas. Soudain deux policiers en civil se précipitèrent sur lui. L'un saisit dans sa main le pénis en érection du garçon à travers son pantalon, et s'écria : « Enfin nous vous y prenons... depuis le temps que nous vous observons ! » Le garçon fut condamné à trois mois de prison.

Un livre de psychiatrie, classique et clair, de Freedman, Kaplan et Sadock définit de même l'utilisation de fétiches (dans un contexte explicitement sexuel) en termes métonymiques comme « le processus d'accès à l'excitation et au plaisir sexuel par substitution d'un objet inanimé tel une chaussure, un sous-vêtement, ou autre article d'habillement, à un objet d'amour humain ». Cette définition est reprise en gros sous la rubrique « Autres déviations sexuelles », — ajoutant simplement « un pied ou une mèche de cheveux » à l'énumération des fétiches sexuels habituels. En fait, il est tout à fait commun de trouver, dans la littérature psychiatrique, des références à l'attrait qu'un patient peut avoir pour un objet inanimé comme excessif ou pathologique.

Un récent échange épistolaire (6 mars 1987) tiré du « rapport Kinsey », une colonne de journal de la plume de ma collègue June Reinisch, résume la position scientifique courante sur le sujet.

Q. — « Je suis un homme d'environ 20 ans. Depuis l'âge de 9 ans, je suis fortement attiré par les pieds des femmes, leurs chaussures et leurs bas. Je parviens à l'excitation sexuelle en pensant à une odeur de pied et j'ai parfois des érections en public en fantasmant sur cela.

Je me sens extrêmement coupable et je pense que bien des gens me considéreraient comme pervers. Pensez-vous que je suis malade ? Ai-je besoin d'une aide médicale ? Pourquoi suis-je ainsi ? »

R. — « Je pense que vous pourriez consulter un psychothérapeute ayant l'expérience des problèmes sexuels. Il ou elle pourra vous aider à déterminer exactement le rôle que ces désirs jouent dans votre vie, et vous pourrez alors décider ensemble quel type de thérapie (s'il y en a) vous est nécessaire afin de pouvoir établir des relations intimes de longue durée.

Le fétichisme est un comportement dans lequel l'excitation sexuelle dépend d'un objet inanimé, une partie du corps ou quelque chose de semblable — bref, de quelque chose d'autre que la personne dans son ensemble. Ce champ n'a pas été pleinement exploré scientifiquement. On sait peu de choses sur les causes du comportement fétichiste, excepté qu'il semble provenir des débuts du développement psychosocial.

Les médecins ne savent pas non plus combien de personnes ont des fétiches sexuels, mais il est clair que ce comportement est beaucoup plus commun chez les hommes que chez les femmes. Des parties très variées du corps humain, des pièces d'habillement et des odeurs ont été mentionnées à propos du fétichisme individuel. »

Plusieurs points de cette correspondance méritent un commentaire.

Il est clair, tout d'abord, que les deux protagonistes de cet échange voient le comportement fétichiste en question comme constituant un « problème » sexuel, peut-être même une forme de comportement quelque peu « perverse », ou qui requiert au moins une intervention psychothérapeutique. Cela en dépit de la concession de Reinisch suivant laquelle on sait peu de choses sur les causes du type de comportement décrit ou de son ontogénèse.

Reinisch se fait aussi l'écho d'une opinion commune chez les cliniciens suivant laquelle le fétichisme « est beaucoup plus

commun chez l'homme que chez la femme». Cette opinion a été soutenue par Freud¹² aussi bien que par Kinsey et ses collaborateurs, qui considéraient le fétichisme comme « un phénomène quasi-exclusivement masculin¹³ ». Freud et ses épigones ont même soutenu que le fétichisme est la perversion masculine par excellence. Ainsi que Schor l'indique, dans un trait : « ... le fétichisme féminin est, dans la rhétorique de la psychanalyse, un oxymoron¹⁴ ».

Pour le sujet de l'étude de Schor, George Sand, le fétiche féminin se trouve être une blessure, mais les blessures, ainsi que Schor l'affirme, « ne sont pas en général fétichisées par les hommes¹⁵ » — une prétention qui peut elle-même être fautive. Une attirance fétichiste pour des estropiés ou, plus largement, pour des individus « handicapés », portant des stigmates au sens où Goffman l'entend¹⁶, comme les femmes unijambistes, et même le fétichisme des béquilles,¹⁷ abondent dans la littérature. Morris, par exemple, rapporte ce cas : un jeune enfant « était penché à sa fenêtre quand survint sa première éjaculation. À ce moment-là, il vit une forme s'éloignant dans la rue, dehors, marchant à l'aide de béquilles. Quand il fut marié il ne put faire l'amour avec sa femme que si elle mettait des béquilles dans son lit¹⁸. »

Reinisch souscrit implicitement à la vision du fétiche comme un signe essentiellement indiciaire — plus particulièrement une synecdoque (« quelque chose d'autre que la personne dans son ensemble »), quoique, bien entendu, son langage soit autre que sémiotique. En effet, le fétiche est, comme ici, considéré communément comme une fixation sur la *pars pro toto*.

La récente étude la plus complète du fétiche en sexologie se trouve dans *Lovemaps* de John Money. Il en offre une fois de plus la définition conventionnelle comme « un objet ou porte-bonheur investi d'un pouvoir magique ou supranaturel ; un objet ou partie du corps chargé, pour une personne particulière, d'un pouvoir érotico-sexuel spécial...¹⁹ » Dans son appendice sur « fétichisme », toutefois, on entrevoit une vue plus large (sur laquelle je reviendrai), lorsque Money affirme qu'il n'y a « aucun terme technique pour la condition paraphilique réciproque dans laquelle le fétiche, par exemple un uniforme, appartiendrait au sujet. »

Ce que nous trouvons essentiellement dans le livre de Money est un catalogue usuel de quelques objets qui ont été désignés par de nombreux cliniciens comme fétiches typiques. Les pornographes fabriquent et vendent des objets — y compris des étalages de dessins et d'écrits — préparés en fonction de catégories similaires, destinés à pourvoir à tous les goûts fétichistes imaginables.

Money classifie les objets tangibles, ou, techniquement, l'imagerie²⁰, en plus de ceux qui font appel au regard, soit comme haptonomiques soit comme olfactifs, dans la perception immédiate ou dans le fantasme. Les premiers sont les sentiments de pression, frottement ou toucher, qui peuvent être engendrés de manière interne (comme par un clystère ou autre artefact inséré) ou de manière externe (par l'application d'étoffes, fourrures, cheveux, etc.). Un signe tactile peut être aussi une créature vivante remuante et/ou velue ; ainsi, dans un des cas rapportés, une femme mettait habituellement un chien dans son giron, « comme aide à la masturbation et à l'orgasme », mais elle lui substitua plus tard un petit enfant dans la même position.

Des fétiches en cuir (par exemple des chaussures) et en gomme, ou maintenant en plastique (par exemple des survêtements), combrent la lacune qui existe entre le toucher et l'odorat. Les fétiches olfactifs portent l'odeur caractéristique d'une partie du corps humain, particulièrement des vêtements qui couvrent les parties sexuelles (à savoir, odeur fécale ou d'urine, odeur de sueur, odeur des menstrues, senteurs de lactation). Ces vêtements sont parfois aussi sucés ou machés.

Quoique Money ne développe pas cet aspect, l'utilisation de fétiches par des femmes semble beaucoup plus répandu que ce qui a été explicitement reconnu jusque-là dans les écrits sur le sujet. Le jugement de Freud fut naturellement dicté par ses préoccupations théoriques concernant le complexe de castration, c'est-à-dire, que, pour lui, la fixation ou la régression à des stades de développement antérieurs sous-tend les déviations et donc que l'angoisse de castration est la composante centrale du fétichisme.

L'opinion que soutient traditionnellement Kinsey ne paraît être due à rien moins qu'à une erreur préjudiciable d'échantillonnage. Par exemple, le vol compulsif d'objets sans valeur intrinsèque pour le voleur, mais d'une signification sémiotique

obsessionnelle — traité en sexologie sous le chef de « cleptophilie » — intervient chez les femmes apparemment plus souvent que chez les hommes, mais le rapport n'est pas toujours explicitement reconnu (voir, toutefois, la pensée de Zavistianos, reliant le fétichisme féminin à l'exhibitionnisme et à la kleptomane²¹).

De même, des rapports comme le suivant ne sont pas rares : « Une jeune fille eut son premier orgasme en serrant dans sa main un morceau de velours noir pendant qu'elle se masturbait. Devenue adulte, le velours lui devint sexuellement essentiel. Toute sa maison en était décorée et elle se maria dans le but d'obtenir plus d'argent afin d'acheter plus de velours²² ». Et la fixation de Imelda Marcos sur ses 500 soutiens-gorge et ses 3 000 paires de chaussures paraît être un cas récent célèbre de quelque chose de plus que du fétichisme féminin ordinaire.

Les enfants des deux sexes s'attachent fréquemment à un objet — comme la célèbre couverture de Linus. Un tel objet peut être relié par contiguïté à un parent ou à l'environnement matériel précoce de l'enfant. D'après quelques psychiatres c'« est une opération de sécurisation qui doit être distinguée du fétichisme dans lequel l'objet sexuel normal est remplacé par un autre²³ ». Il est affirmé en outre dans cet ouvrage que le fétichisme de ce dernier type « n'est pas connu comme intervenant dans l'enfance ». Toutefois, ce jugement est peut-être dû à l'attachement des psychiatres au préjugé suivant lequel un fétiche, pour être défini comme tel, doit produire une satisfaction sexuelle génitale (que, par-dessus le marché, on qualifie habituellement de « déviante »), et que l'utilisation de l'objet pour la produire arrive nécessairement assez tard dans l'adolescence. Des objets transitionnels plus précoces, présents dans l'environnement immédiat de l'enfant, peuvent, toutefois, être promus à un statut éventuel de fétiches au sens plein, bien que ceci, encore là, semble être uniquement une question de degré²⁴.

En passant, un syndrome appelé quelquefois « Pygmalionisme », où il s'agit d'un fétiche dans la forme d'une statue de femme ou d'une poupée gonflable, pourrait être mentionné ici. D'un point de vue sémiotique, un tel objet constituerait un indice fortement teinté d'iconicité. (À un degré moindre, peut-être les cas plus rares de fétichisme du tatouage ainsi que le rapporte Weimann²⁵ impliquent aussi des indices iconiques.)

D'autres fétiches encore — comme par exemple les bagues de fiançailles en diamant, les alliances en or, et les colifichets échangés par les adolescents comme gages de fidélité²⁶ — peuvent être pris comme indices investis, dans une référence érotique, d'une signification pénétrante, culturellement symbolique au sens large. L'argent lui-même, ou plus largement la propriété, sont communément rapportés comme devenant des objets fétiches capitalistes²⁷.

Traduction de Michel Balat

III — Le fétiche en sémiotique

Considérons maintenant plus en détail le fétiche comme un phénomène sémiotique.

Du peu que nous en avons dit, il est désormais manifeste que le fétiche est

- (1) un signe ;
- (2) qu'il est surtout un signe indiciaire,
- (3) qu'il est un signe indiciaire métonymique, généralement une synecdoque *pars pro toto*,
- (4) et que ce signe indiciaire est, en règle générale, associé à des éléments à la fois iconiques et symboliques, dans des proportions qui varient selon le contexte où il est utilisé.

En ce qui concerne (4), il s'agit d'une conséquence importante du modèle sémiotique du fétiche, à savoir qu'il n'est pas nécessaire que l'objet représenté soit totalement présent à l'organisme pour que l'information qui s'y rapporte puisse influencer la sémiose interne (« la pensée ») et provoquer ce que Peirce appelait « une action gratifiante ».

Selon une autre terminologie, on pourrait considérer le fétiche comme un modèle (*aliquid*) mais un modèle tel que ce simulacre est souvent plus puissant que l'objet (*aliquo*) qu'il représente (*stat pro*). Sa référence (*renvoi*) est, pour ainsi dire, comparable par son efficacité à celle d'une caricature par rapport au sujet représenté. Ceci correspond à l'idée exprimée par Morris²⁸ selon laquelle l'art de la caricature concerne uniquement le processus de l'accentuation du stimulus. Les traits exagérés dans les caricatures sont, en général, des

équivalents supranormaux des traits juvéniles normaux, ou des parties sexuelles comme les seins et les fesses des femmes.

Comme nous l'avons vu, le terme « fétiche » a été, jusqu'à nos jours, principalement employé dans les domaines de l'anthropologie et de la psychiatrie (surtout en psychanalyse), et dans un sens plus étroit et plus spécifique, mais d'une manière assez universelle, dans des études sur le comportement érotique et sexuel chez les êtres humains.

À ma connaissance, seul Christian Metz a réfléchi au sujet du « fétiche » en termes sémiotiques mais ce fut surtout dans un contexte technique très circonscrit, celui de la photographie (ses observations font écho au travail de Dubois²⁹ qui est, à son tour, une élaboration et une application des notions de Peirce sur l'indiciarité). Metz pense qu'en raison de deux traits — la taille relativement réduite et la possibilité d'un regard qui s'attarde — une photographie (par opposition à la lexis cinématographique) « fonctionnera mieux, ou plus vraisemblablement comme un fétiche », c'est-à-dire comme quelque chose qui signifie à la fois la perte (la « castration symbolique » freudienne, qui est métaphorique), et la protection contre la perte (qui est métonymique). Cependant, je ne m'attarderai pas ici sur la question de la photographie comme fétiche, que Metz associe d'une manière ingénieuse à la mort (ou à la peur de la mort) et à la conservation (représentée par le regard, le coup d'œil, la contemplation), mais je vais passer en revue les implications du problème éthologique plus pertinent à mon propos, que l'on a étudié sous des rubriques telles que « signal-stimulus supranormal », ou « signe supraoptimal »³⁰.

Ce que je voudrais dire à propos de ces signes est admirablement exprimé par le célèbre aphorisme d'Oscar Wilde, « Pas de succès sans excès » que Shakespeare avait déjà énoncé sous une autre forme dans les vers « Dorer l'or fin, peindre le lis, / inonder de parfum la violette... / n'est qu'excès inutile et ridicule ».

En bref, un signe est jugé « supranormal » quand il dépasse un signe « normal » par son efficacité en tant que « déclencheur » (d'un comportement approprié). Selon l'excellente description de Guthrie de l'anatomie des organes et des comportements sociaux, des signes dits supranormaux « se présentent sous la

forme d'organes sociaux plus importants, c'est-à-dire qu'ils augmentent la puissance du signal en en augmentant l'amplitude³¹ ». Ainsi, chez certaines espèces d'animaux, des andouillers et des cornes servent à indiquer le rang et, pour cette raison, « deviennent immenses chez les mâles plus âgés, ou bien se développent d'une manière spécifique de façon à se multiplier et à former des palmes, ce qui les rend plus visibles de loin... ».

Les organes anaux et génitaux — c'est-à-dire précisément ceux qui, chez l'homme, sont le sujet de tant de tabous — ont tendance à devenir des organes sémiotiques pour plusieurs raisons : en partie parce que les mammifères ayant généralement un appareil olfactif bien développé tendent à utiliser les fèces et l'urine pour signaler leur présence, et en partie à cause des connotations sexuelles de leurs diverses manières d'uriner. Les organes génitaux ont souvent acquis une portée sémiotique considérable, devenant des séries de signes rituels qui véhiculent des oppositions telles que mâle/femelle, agression/soumission, etc., en même temps qu'ils se sont développés jusqu'à devenir des ornements sociaux spécifiques qui n'ont plus qu'un rapport résiduel avec leur rôle copulatif ancestral.

Le phénomène de l'objet-stimulus supranormal a souvent été décrit dans des études sur le comportement animal, surtout dans un travail exemplaire de Tinbergen et Perdeck³². Ces deux chercheurs ont constaté qu'il était possible d'inventer un objet-stimulus supranormal consistant en un modèle artificiel dans lequel certains aspects signifiants sont exagérés par rapport à l'objet naturel. Un stimulus supranormal de ce type fut fourni par une longue aiguille à tricoter rouge comportant trois anneaux blancs près du bout. Ceci s'est avéré plus efficace qu'un modèle réaliste de la tête et du bec d'une mouette pour provoquer des réponses par picorement chez les petits de la mouette argentée.

Il faut noter également que dans des expériences comme celle-ci, la force de la réponse au stimulus varie d'un contexte à l'autre et selon l'état interne des animaux concernés. Dans la célèbre expérience destinée à identifier les caractères du stimulus qui affecte l'épinoche à trois épines, l'efficacité maximale de la parade du ventre rouge dépend du stade du cycle de reproduction par lequel passe le sujet et du fait, pour lui, de se trouver ou non sur son propre territoire.

Au sujet du chat domestique, l'éthologue Leyhausen fit remarquer que « des objets de substitution » peuvent devenir des objets supranormaux, par exemple dans le cas d'un chat rassasié qui s'acharne à vouloir attraper une balle en papier, alors qu'une proie « adéquate » — des souris — se trouve à sa portée³³.

Je soutiens que le fétiche est un signe supranormal de cette espèce, une « réponse déplacée »³⁴ si l'on veut, qui représente voire amplifie, par un processus de ritualisation, quelque objet naturel sur lequel l'empreinte d'un individu a remplacé l'objet lui-même³⁵.

Mais cette définition nécessite qu'on élargisse considérablement les concepts de fétiche et de fétichisme jusqu'à englober, d'une part, l'esthétisme érotique en général, et d'autre part, les attachements positifs que l'on peut ressentir (pour les reliques d'un saint ou une patte de lapin porte-bonheur, par exemple) et qui ne pourraient appartenir au domaine de l'érotique que par une extension d'interprétation, et encore...

De tels attachements se produisent normalement entre un enfant et sa mère, et de nouveau lorsque l'enfant grandit et tombe amoureux d'un autre être humain. Un objet d'amour ou un partenaire sexuel exclusif avec lequel la relation finit par devenir ce que les spécialistes du comportement animal appellent l'appariement est en fait un fétiche vivant : l'objet d'amour est une *pars pro toto*, dans le sens où le partenaire féminin en vient à représenter, disons, toutes les femmes nubiles. « Les réponses esthétiques teintées fortement de sexualité en présence de beaux traits spécifiques du corps féminin et masculin nécessitent qu'on les étudie avec une attention particulière », car elles sont provoquées par des caractéristiques « *qui sont des indicateurs immédiats des fonctions sexuelles hormonales* »³⁶. Lorenz donne ensuite de nombreux exemples, empruntés à l'art et à la mode, de la production de tels « simulacres supraoptimaux » tout en relevant les caractéristiques qui lui semblent exagérées ; on en trouvera d'autres exemples chez Morris³⁷.

Dans cette perspective, on peut considérer ce qui, dans les écrits sur l'érotique et la sexologie, s'appelle un attachement de type fétichiste comme une forme d'empreinte déplacée. Comme le dit Morris : « La plupart d'entre nous forment un appariement primaire avec une personne de sexe opposé,

plutôt qu'avec des gants de fourrure ou des bottes en cuir... mais le fétichiste, portant l'empreinte indélébile de son objet sexuel inhabituel, tend à garder le silence au sujet de son attachement étrange... Le fétichiste... est finalement isolé par la forme d'empreinte sexuelle tout à fait particulière qui lui est propre³⁸. »

Traduction de Janice Deledalle-Rhodes

Notes

- 1 Charles de Brosses, *le Culte des dieux fétiches*, Paris, 1760.
- 2 Voir ce qu'en pense Claude Lévi-Strauss dans *le Totémisme aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962, p. 18.
- 3 R.-P.-J. Van Wing, *Études bakongo II, Religion et magie*, Bruxelles, G. Van Campenhout, 1938, p. 131.
- 4 Melville Herskovits, *Man and his Works*, New York, Alfred A. Knopf, 1948.
- 5 William P. Alston, « Religion », *The Encyclopedia of Philosophy* 7, New York, Macmillan, 1967, pp. 140-145.
- 6 Paul H. Gebhard, « Fetishism and Sodomasochism », *Science and Psychoanalysis*, n° 15, Philadelphia, Grune & Stratton, 1969, p. 72.
- 7 Norman Geras, « Essence and Appearance: Aspects of Fetishism in Marx's *Capital* », *New Left Review*, n° 65, 1971, p. 71.
- 8 Sut Jhally, *The Codes of Advertising: Fetishism and the Political Economy of Meaning in the Consumer Society*, New York, St. Martin's Press, 1987, p. 29.
- 9 Jean Baudrillard, *For a Critique of the Political Economy of the Sign*, St. Louis, Telos Press, 1981, p. 92.
- 10 Selon David Kunzle (*Fashion and Fetishism: A social History of the Corset, Tight-Lacing and other Forms of Body-Sculpture in the West*, Totawa, NJ, Rowman & Littlefield, 1982, p. 53), qui, d'après la monographie du médecin de police français Paul Garnier (*Fétichistes. Pervers et invertis sexuels*, Paris, 1896, p. 70), l'utilise pour illustrer « le degré de vindicte morale » témoigné par les autorités et approuvé par Krafft-Ebing.
- 11 Alfred M. Freedman, Harold I. Kaplan et Benjamin J. Sadock, *Modern Synopsis of Comprehensive Textbook of Psychiatry*, Baltimore, William & Wilkins, 1972.
- 12 Sigmund Freud, « Fetishism », *The Standard Edition of the Complete Psychological Works*, 21, James Strachey ed., 1953-1974, pp. 149-157.
- 13 Alfred C. Kinsey, Wardell B. Pomeroy, Clyde E. Marshall et Paul H. Gedhard, *Sexual Behavior in the Human Female*, Philadelphia, Saunders, 1953, p. 679.
- 14 Naomi Schor, « Female Fetishism: the Case of George Sand », *Peotics Today*, n° 6, p. 303.
- 15 *Ibid.*, p. 304.

- ¹⁶ Erving Goffman, *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1963.
- ¹⁷ Voir la pensée de Walter Schindler, « A Case of Crutch Fetishisms as the Result of a Literal Oedipus Complex », *International Journal of Sexology*, vol. 6 n° 3, 1953, pp. 131-135.
- ¹⁸ Desmond Morris, *The Human Zoo*, New York, Mc Graw-Hill, 1969, p. 170.
- ¹⁹ John Money, *Lovemaps*, New York, Irvington, 1986, p. 261.
- ²⁰ *Ibid.*, pp. 65 et ss.
- ²¹ George Zavitzianos, « Fetishism and Exhibitionism in the Female and Their Relationship to Psychopathy and Kleptomania », *International Journal of Psycho-Analysis*, n° 52, 1971, pp. 297-305.
- ²² Morris, *op. cit.*, p. 169.
- ²³ Freedman *et al*, *op. cit.*, p. 637.
- ²⁴ Voir par exemple Melitta Sperling, « Fetishism in Children », *Psychoanalytic Quarterly*, n° 32, 1963, pp. 374-392 ; Herman Roiphe, « The Infantile Fetish », *Psychoanalytic Study of the Child*, n° 28, 1973, pp. 147-166 ; Jules Bemporad *et al.*, « Treatment of a Child Foot Fetish », *American Journal of Psychotherapy*, n° 30, 1976, pp. 303-316.
- ²⁵ W. Weimann, « Über Tatowierungsfetischismus », *Archiv für Kriminologie*, n° 130, 1962, pp. 106-109.
- ²⁶ Money, *op. cit.*, p. 63.
- ²⁷ Voir Nikolaus Becker et Eberhard Schorsch, « Geldfetischismus », *Ergebnisse zur Sexualforschung*, ed. E. Schorsch & G. Schmidt, Cologne, Wissenschafts-Verlag, 1975, pp. 238-256 ; Jon Stratton, *The Virgin Text : Fiction, Sexuality, and Ideology*, Norman, University of Oklahoma Press, 1987.
- ²⁸ Morris, *op. cit.*, p. 209.
- ²⁹ Philippe Dubois, *l'Acte photographique*, Bruxelles, Labor, 1983.
- ³⁰ Sur la relation de la sémiotique et de l'éthologie voir Thomas A. Sebeok, *The Sign and Its Masters*, Austin, University of Texas Press, 1979, chap. 3.
- ³¹ Dale R. Guthrie, *Body Hot Spots : The Anatomy of Human Social Organs and Behavior*, New York, Van Nostrand, Reinhold, 1976, p. 19.
- ³² N. Tinbergen et A.C. Perdeck, « On the Stimulus Situation Releasing the Beggin Response in the Newly Hatched Herring Gull Chick (*Larus Argentatus Pont*) », *Behavior*, n° 3, 1950, pp. 1-39.
- ³³ Paul Leyhausen, « Biologie von Ausdruck und Eindruck », *Psychologische Forschung*, n° 31, 1967, pp. 177-227.
- ³⁴ Konrad Lorenz, *Studies in Animal and Human Behavior*, Cambridge, Harvard University Press, 1971, p. 160.
- ³⁵ Pour la description d'un mécanisme probable voir Leyhausen, *op. cit.*
- ³⁶ Lorenz, *op. cit.*, p. 159, c'est l'auteur qui souligne.
- ³⁷ Morris, *op. cit.*
- ³⁸ Morris, *op. cit.* p. 169.